

SST - Sauveteur Secouriste du Travail

Pré-requis

Toute personne devant exercer la fonction SST dans son établissement

Modalités d'inscription

Nous contacter à
contact@croixblanche27.org

Durée

14h en présentiel + temps nécessaire pour les risques spécifiques. (2 jours consécutifs ou non)

Délai d'accès

Les sessions seront mises en place en fonction de vos demandes

Tarifs : Forfait 10 stagiaires 1200.00 €

Handicap

Contacter notre référent handicap,
Eric PETITFRERE au 06 71 17 96 95

Objectifs

La formation a pour but de permettre aux salariés de l'entreprise d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la(aux) victime(s), et de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

Il satisfait aux obligations du Code du travail (L.4121-1/R4224-15).

Programme

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise ;
- Protéger de façon adaptée ;
- Examiner la victime ;
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime ;

- Secourir la victime de manière appropriée :
- La victime saigne abondamment,
- La victime s'étouffe,
- La victime se plaint de malaise,
- La victime se plaint de brûlures,
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements,
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
- La victime ne répond pas mais elle respire,
- La victime ne répond pas.

Démarche pédagogique

- Programme établi selon les recommandations du ministère de l'Intérieur.
- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation.
- Méthodes adaptées aux groupes et aux modules : interrogatives, expositives, démonstratives, actives, etc...
- Formation dispensée par un formateur titulaire d'un certificat de compétences en premiers secours.

Moyens pédagogiques

- Moyens vidéo.
- Mannequins, défibrillateurs.
- Matériels pédagogiques et d'apprentissage divers (garrot, coupe de tête, etc...).
- Maquillage pour simulations.
- Plan d'intervention et action prévention SST.
- Remise aide-mémoire SST (ED4085).

Evaluation

En vue de l'obtention du certificat de SST, 2 épreuves certificatives basées sur des mises en situation sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

Validation

- Un certificat SST (modèle nationale), d'une validité de 24 mois, est délivré aux candidats qui ont suivi la totalité de la formation et satisfait aux épreuves certificatives.